Procès-verbal du Conseil Municipal
de la Commune de BELLÊME

Séance 9 juin 2023

Date de la convocation
16/05/2023

Date d'affichage
16/05/2023

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

L'an 2023, le 9 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémy TESSIER, Maire.

Présents : M. Rémy TESSIER, Maire, M. Jacques DEBRAY, M. Maurice LONY, Mme Hélène MAUDET, Mme Anne-Marie SAC-ÉPÉE, M. Eric BOUCAU, M. Mickaël LESUEUR, Mme Catherine PEZARD, M. Valentin MAUDET, Mme Nicole TUAILLON, Mme Caroline DATTNER-BLANKSTEIN, Mme Isabelle DUGUÉ,

Excusés ayant donné procuration : M. Olivier VOISIN à Mme Anne-Marie SAC-ÉPÉE, Mme Marie-France ROMET à M. Valentin MAUDET,

Absent Excusé : M. Thierry CORTOT,

Assistaient à la réunion : Mme Nathalie RICHARD, Mme Isabelle NEVEU, Secrétaires,

A été nommé secrétaire de séance : M. Eric BOUCAU

Ordre du jour :

1. Elections sénatoriales - Désignation des délégués titulaires et suppléants
   Arrêté préfectoral n° 1113-2023-0205 du 10 mai 2023

Rémy TESSIER, Maire, déclare la séance ouverte à 18h00.

1 - Elections sénatoriales - Désignation des délégués titulaires et suppléants Arrêté préfectoral n° 1113-2023-0205 du 10 mai 2023

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

1. **Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus

jeunes, il s'agit de Mme Nicole TUAILLON, Mme Hélène MAUDET, M. Mickaël LESUEUR et M. Valentin MAUDET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2. Élection des délégués et délégués suppléants

Une liste a été déposée et composée par M. Jacques DEBRAY, Mme Anne-Marie SAC-ÉPÉE, M. Maurice LONY, Mme Hélène MAUDET, M. Eric BOUCAU, Mme Marie-France ROMET ;

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents et représentés : **14**

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : **0**

- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : **14**

- nombre de suffrages déclarés blancs : **0**

- nombre de suffrages déclarés nuls : **0**

- nombre de suffrages exprimés : **14**

M. le maire proclame le résultat définitif :

La liste déposée a obtenu : 6 sièges 3 délégués et 3 délégués suppléants

Sont élus dans l'ordre de la liste : M. Jacques DEBRAY, Mme Anne-Marie SAC-ÉPÉE, M. Maurice LONY, Mme Hélène MAUDET, M. Eric BOUCAU, Mme Marie-France ROMET.

Le Maire

Rémy TESSIER

MAIRIE DE BELLEME 61130

Le Secrétaire de séance

Eric BOUCAU

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 18h30.
Vu pour être publié, le 20/09/2023